



Information

07 avril 2017

Le SNI-UNSA a demandé hier à la Direction :

- d'afficher les modalités d'application des horaires variables dorénavant en vigueur dans l'établissement pour le personnel en normale dans les services support ;
- de contacter EOVI afin d'avoir une permanence au sein de l'établissement pour pouvoir palier aux nombreux problèmes rencontrés ;
- de programmer une réunion avec le courtier CIAP afin que nous puissions évoquer tous les problèmes relatifs à l'application du contrat frais de santé.

La Direction a répondu :

- que la note de service relative aux horaire variables est en cours de traitement et qu'elle sera affichée prochainement ;
- qu'elle examinait les conditions matérielles et les dates de la permanence EOVI avec le courtier CIAP.